

Électrification et numérique aux débats du comité de massif

Réuni hier matin à Chiatra, le comité a également désigné ses représentants à la chambre des territoires et au conseil national de la montagne. Un premier bilan de la tournée des vallées a aussi été dressé

Après Cozzanu en octobre dernier, c'est au village de Chiatra que se sont réunies hier les instances du comité de massif de Corse. Le choix de la petite commune du Verde, ravagée par les incendies de janvier, ne devait rien au hasard. Il avait même une dimension hautement symbolique, comme l'ont rappelé Jean-Félix Acquaviva et Jean-Guy Talamoni qui présidaient cette rencontre, aux côtés du maire de la commune, M^{me} Pancrace Maurizi. Aucun membre du conseil exécutif de Corse n'était présent, ledit conseil se réunissant à la même heure à Ajaccio. Dans la salle, ils étaient nombreux. Des représentants des trois collèges, élus, acteurs économiques et personnalités qualifiées avaient fait le déplacement des différentes micro-régions de l'île. Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre : la désignation d'un représentant à la future chambre des territoires, celle de deux membres devant sié-

ger au conseil national de la montagne, la présentation du plan pluriannuel d'électrification - avec un focus sur le déploiement du numérique - et un premier bilan de la tournée des vallées, entamée depuis le début de l'année par le président du comité de massif Jean-Félix Acquaviva.

Un président qui a profité de l'occasion pour rappeler que, dans le cadre du schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne corse, un plan d'attaque avait été mis en place. Avec notamment la mobilisation de 187 M€ pour l'ensemble des projets visant à revitaliser les villages de l'intérieur.

"Nous entrons aujourd'hui dans la phase de mise en œuvre opérationnelle. Le comité de massif aura désormais une administration dédiée, a annoncé Jean-Félix Acquaviva. Nous tenons aujourd'hui notre dixième réunion. En parallèle, la tournée des vallées nous permet de faire remonter les besoins prioritaires. Mais, soyez-en certains, nous ne



Le comité de massif a choisi symboliquement de se réunir hier au village de Chiatra, ravagé par les incendies en janvier dernier.

/PHOTO STÉPHANE GAMANT

pourrons jamais nous résoudre à une fracture territoriale." Après avoir désigné leurs représentants à la chambre des territoires et au conseil national de la montagne (voir par ailleurs), on est donc revenu aux priorités. Et notamment à celles qui remontent du terrain en matière d'équipement, de développement et de renforcement des réseaux. Le plan pluriannuel d'électrification a été présenté par les directeurs des syndicats de

Corse-du-Sud et de Haute-Corse. Un exposé très technique portant sur le renforcement, l'extension et l'enfouissement des lignes pour pallier le problème récurrent des coupures d'électricité dans les communes de montagne.

Abandonnant pour l'occasion son costume de maire de Ghisoni contre celui de chef du service territoire et développement durable d'EDF, Don Marc Albertini a annoncé que "l'opérateur historique

continuera à investir 40M€ par an pour le renforcement et la fiabilisation du réseau". Il a ensuite été rapidement question du déploiement du numérique avec les services de la collectivité de Corse.

Jean-Félix Acquaviva a enfin annoncé les prochaines dates du *giu di e valle di Corsica*. Le président du comité de massif se rendra en Balagne le 26 mars, dans l'Alta-Rocca le 29 mars, dans le Boziu le 6 avril, dans la Gravona et le Prunelli le 9 avril.

I.V.

Et les élus sont ...

Les membres des trois collèges devaient donc désigner leurs représentants à la chambre des territoires et au conseil national de la montagne. Seul candidat en lice, le maire de Levie Don Napoléon De Peretti Della Rocca, a été élu à main levée et à l'unanimité pour siéger à la chambre des territoires, sous réserve de l'acceptation du préfet. Pour le conseil national de la montagne, Jean-Félix Acquaviva a également été élu à l'unanimité. Comme il convenait aussi de désigner une femme, la candidature de Nelly Lazarini a été proposée et acceptée, sous réserve de son accord car elle était absente à cette réunion.